

Radiation

- Références réglementaires : Article 3 du code des devoirs professionnels et articles 76, 78 et 79 du RI

- Liste des pièces à fournir pour la radiation des personnes physiques:
 - Demande de radiation
 - Engagement de démissionner de toutes les missions relevant de l'exclusivité du domaine de l'expert comptable.
 - Copie du reçu justifiant le règlement des cotisations

- Liste des pièces à fournir pour la radiation des personnes morales :
 - Demande de radiation
 - Engagement de démissionner de toutes les missions relevant de l'exclusivité du domaine de l'expert comptable.
 - Copie du reçu justifiant le règlement des cotisations

 - Copies de tous les documents justifiant la cessation d'activité de la société, sa transmission à d'autres confrères (La patente clôturée ou les statuts modifiés et La copie de l'immatriculation au registre du commerce) ou le changement de son objet social (ne relevant pas de l'exclusivité du domaine de l'expert comptable)

- Mode d'envoi du dossier de radiation : Lettre recommandée avec accusé de réception

Tunis, le

Demande de radiation du Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

Je soussigné(e),, gérant(e) de la
société d'expertise comptable

« », viens

par la présente demander au Conseil de l'Ordre de bien vouloir procéder à la radiation
de ladite société du Tableau de l'Ordre, et ce à partir du

.....

Le gérant

.....

Tunis, le

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e),,
gérant(e) de la société d'expertise comptable
« », m'engage de
démissionner de toutes les missions relevant de l'exclusivité du domaine de l'expert
comptable avant la date de radiation mentionnée dans la demande.

Le gérant

.....

